

Nouvelles modalités d'accueil

Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône

Nouvelle organisation

**Maintenir la qualité de service rendu à l'utilisateur,
garantir un accueil régulier et lisible pour le public.**

Accueil téléphonique

Le standard est accessible
aux usages de :

9h à 11h30 et de 14h à 16h

au 03.63.37.92.00

Horaires d'accueil au public

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Le matin uniquement sur rdv
Accueil de 14h00 - 16h00

Accueil de 9h00 - 11h30
L'après-midi uniquement sur rdv



**En dehors des horaires
d'accueil, l'interphone
vous permet de prendre
contact directement
avec le service recherché.**

La DDT accompagne les territoires
et sert les usagers au quotidien.